

## Forte augmentation des euthanasies en Belgique

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 6 février 2013

Le nombre d'euthanasies déclarées en Belgique est en forte augmentation sur 2012. Les données officielles qui commencent à être publiées font état de 1.430 cas, soit 25 % de plus qu'en 2011 et ses 1.133 cas répertoriés. Selon [De Redactie](#) le chiffre réel pourrait être encore plus élevé vu que nombre d'euthanasies ne sont pas signalées à la commission de contrôle et d'évaluation.

Celle-ci a mis en exergue le cas de jumeaux de 45 ans qui ont été tués en même temps parce qu'ils ne supportaient pas l'idée de devenir aveugles.

Elle souligne également une nouveauté : l'arrivée de demandes d'euthanasies de la part de personnes de pays voisins. Une « dizaine » de personnes en provenance des Etats-Unis, de l'Allemagne et de France surtout ont obtenu l'euthanasie en Belgique.

Françoise de Weirt, responsable de la commission de contrôle et d'évaluation, attribue la hausse importante à des facteurs médiatiques : « Les patients sont mieux informés sur l'euthanasie grâce à des films et à d'autres médias et ils osent en parler au médecin », explique-t-elle, dans des propos rapportés par [De Gazet van Antwerpen](#).

La commission donne un avis *a priori* sur chaque demande.

En ce jour de publication de ces statistiques, le Sénat belge entame une série d'auditions sur l'euthanasie dans le cadre d'une série de propositions de lois visant à faciliter l'accès à l'euthanasie et à la rendre accessible aux mineurs et aux personnes en voie de devenir démentes.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?  
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)